

Crédit d'investissement – Réparation des collecteurs des eaux claires et réfection de la route au chemin du Moulin 12

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE et DESCRIPTION DU PROJET

L'inondation survenue en juin 2021 au bâtiment des Scouts situé au chemin du Moulin 12 a nécessité une inspection par caméra des canalisations, réalisée en septembre 2021 par l'entreprise AB Marti AG, de Morat.

Cette intervention, initialement financée par la Fondation Homes Scouts de Suisse à Berne (propriétaire des parcelles 560 et 561), nécessite une participation financière communale étant donné que l'inspection concernait également des collecteurs communaux.

Le bâtiment ECA 145, Maison des Scouts et ancien moulin à eau, a été acheté en 1999 par la Fondation Homes Scouts de Suisse à Berne. Une transformation, en 1999, a obtenu le permis de construire PC 652 / 99. L'installation d'une PAC air-eau a obtenu le permis de construire PC 1303 / 20. Il est à noter que la conformité des travaux n'a pas été vérifiée dans les deux cas.

L'inspection vidéo a mis en évidence plusieurs défaillances majeures dans le réseau de collecteurs. Entre la chambre ES3 et le voûtage, le collecteur en béton DN 250 mm, d'une longueur d'environ 11 mètres, présente plusieurs zones d'écrasement. L'inspection n'a d'ailleurs pas pu être poursuivie au-delà de la jonction avec le voûtage en pierres.

Le voûtage en pierres semble être celui venant du bâtiment ECA 145 (ancien moulin à eau) comme l'atteste le plan de la concession d'eau du Canton de 1951 (concession pour l'utilisation des eaux du Ruisseau de la Molliettaz comme force motrice) qui a été radiée le 17 août 1971.

Il est aussi remarqué que le collecteur sortant de la chambre ES3 en direction du ruisseau doit aussi être réparé sur environ 2 mètres. Il en va de même pour le collecteur arrivant à la chambre ES3 et venant de la chambre ES2 qui doit être entièrement refait sur ses 15 mètres.

Deux réparations ponctuelles doivent aussi être effectuées avant la chambre ES1.

Les trois tronçons des collecteurs des eaux claires, énumérés ci-dessus, doivent être démolis et reconstruits, afin de garantir le bon écoulement des eaux de surfaces.

Le chemin du Moulin a un affaissement conséquent dans ce secteur, dû à l'écrasement du collecteur en-dessous et dont les matériaux fins et moyens se sont infiltrés dans le collecteur pour finir dans le ruisseau de la Molliette en contrebas.

Des travaux de renflouement du fondement du chemin du Moulin et de la réfection du bitume doivent être effectués pour rendre à nouveau ce tronçon carrossable.

2. OBJET DU PREAVIS

Le crédit demandé par le présent préavis doit permettre la réalisation des travaux de réparation des collecteurs des eaux claires et de réfection du chemin du Moulin.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant du crédit se compose comme suit :

Travaux des collecteurs, de la chambre et de la route	CHF	51'788.00
Frais de la mise à l'enquête	CHF	1'000.00
Relevé du réseau existant et futur	CHF	3'000.00
Participation aux frais du contrôle caméra	CHF	5'000.00
Etude	CHF	5'000.00
Frais divers et imprévus	CHF	<u>7'212.00</u>
Total général TTC	CHF	<u>73'000.00</u>

4. CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

Le Conseil communal de Cudrefin

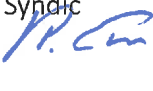
- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 73'000.00 destiné à financer les travaux
2. D'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante, avec un amortissement sur 60 ans
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 13 février 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic

Richard Emmenegger

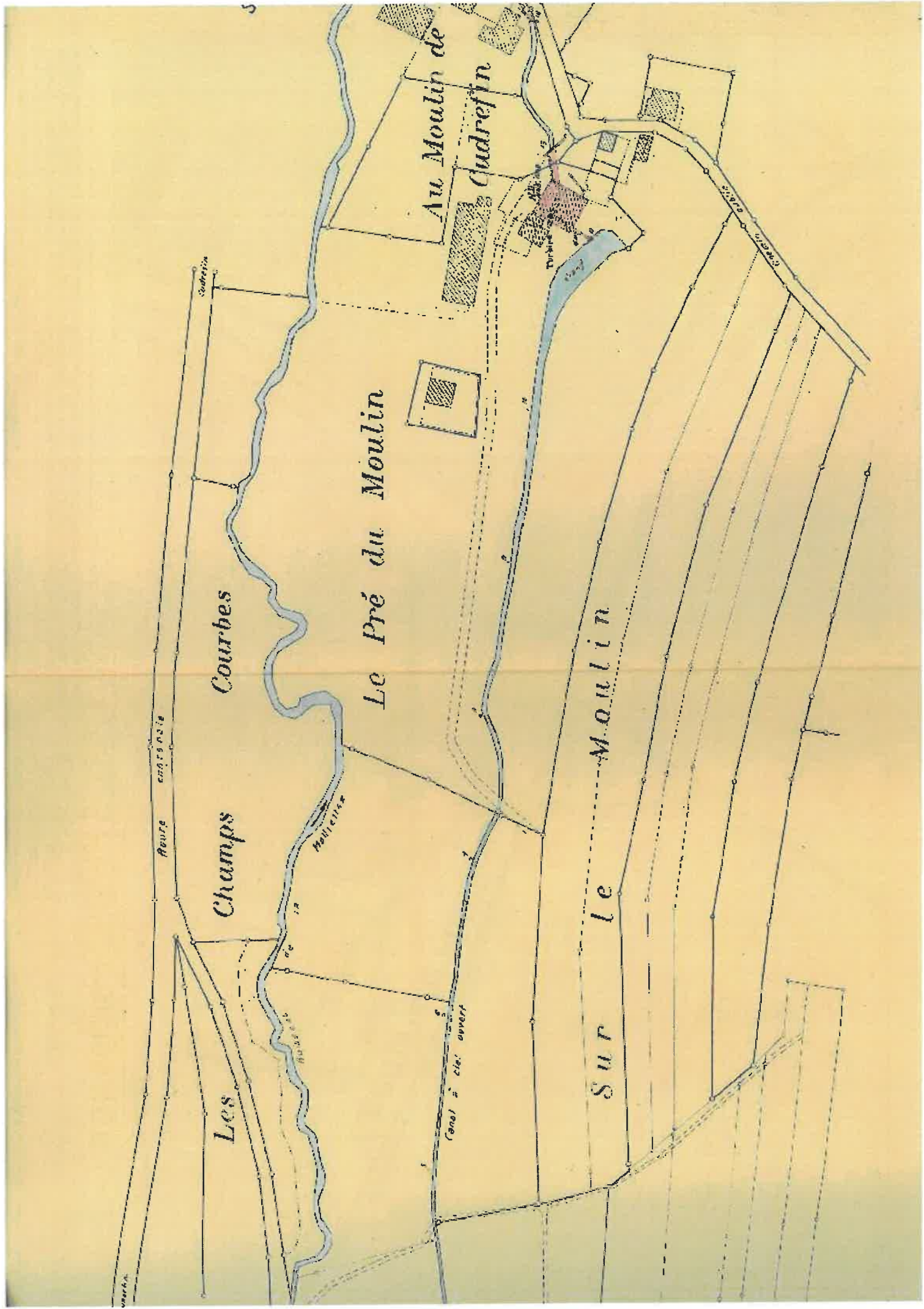


La Secrétaire

Myriam Aw

Annexes : - 3 plans de situation

Municipal responsable : Jean-François Milliet



1000

Route carrossable

Les

Champs

Courbes

Le Pré du Moulin

Rivière de la

Mallevie

Canal à ciel ouvert

Au Moulin de Cudrefin

Le Sur le Moulin

1000

